

Programme de la Formation

FEEBât DynaMOE 1 : Une maîtrise d'oeuvre dynamique au service de la rénovation énergétique

5 jours soit 35 heures de formation

21 heures en présentiel - 4 heures en formation à distance - 10 heures de travail individuel à distance

CONTEXTE GÉNÉRAL

La France s'est fixé pour objectif de réussir sa transition énergétique des énergies fossiles vers une société sobre énergétiquement et utilisant les énergies renouvelables, ainsi que de diviser par 4 ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050.

Le secteur des bâtiments existants constitue un des gros consommateurs énergétiques du territoire, pour lequel des démarches d'efficacité énergétiques doivent être mise en place.

L'enveloppe des bâtiments constitue très souvent le levier le plus puissant de réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre.

Les audits énergétiques de maisons individuelles réalisés par des architectes formés aux modules DynMOE, deviennent éligibles au Crédit d'impôt transition énergétique (CITE). [Voir complément d'information ici](#).

Suivre ces formations permet d'accéder au marché du particulier.

Pour compléter le parcours : DynaMOE 2

OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

Intégrer les problématiques d'une enveloppe performante

Connaître les solutions techniques

Connaître les risques de surchauffe et/ou de pathologies

Choisir l'outil d'aide au projet de rénovation

Formuler des scénarios de rénovation (globale et par étapes)

Définir la typologie des systèmes installés

Adapter/proposer les solutions d'équipement

Connaître les aides financières

Savoir arbitrer et hiérarchiser les interventions

Savoir orienter et conseiller le maître d'ouvrage

Concevoir l'avant projet de rénovation sur les volets techniques, financiers et humains

Promouvoir le projet à travers une offre globale et son accompagnement auprès de la Maîtrise d'Ouvrage

PUBLIC CIBLE

Architectes, collaborateurs d'architectes, projeteurs, économistes de la construction, ingénieurs, techniciens, maîtres d'œuvre, collaborateurs de bureau d'études et sociétés d'ingénierie

PRÉREQUIS

Maîtriser l'acte de concevoir

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Avant la session, un questionnaire de positionnement préformation est proposé aux participants, afin de permettre au formateur d'affiner sa présentation en fonction des profils et des attentes de chacun.

Il sera complété dès l'ouverture par un tour de table de présentation.

Ensuite, plusieurs évaluations ponctueront la formation, sous forme de quiz, d'exercices, de jeux de rôle ou d'échanges oraux.

Le dernier jour, un bilan oral permettra de revoir ensemble les points d'acquisition de ces journées. **Il sera complété par un questionnaire qualité transmis par mail 2 jours après la formation. La réponse au questionnaire conditionne l'envoi des attestations de formation.**

Une attestation de formation avec autoévaluation sera ensuite transmise sur l'adresse personnelle du participant.

Module DynaMOE 1

5 jours soit 35 heures de formation

21 heures en présentiel - 4 heures en formation à distance - 10 heures de travail individuel à distance

Modalité d'apprentissages : Mixte - Présentiel/Distanciel

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- dresser l'état initial d'un bâtiment
- connaître les solutions techniques performantes
- identifier et maîtriser les désordres liés à une rénovation
- dresser l'état initial d'un bâtiment
- connaître les solutions techniques performantes
- identifier et maîtriser les désordres liés à une rénovation
- connaître et choisir les outils adéquats
- élaborer un programme de rénovation
- connaître et choisir les outils adéquats
- élaborer un programme de rénovation
- savoir orienter et conseiller le maître d'ouvrage
- promouvoir le projet à travers une offre globale et son accompagnement auprès de la Maîtrise d'Ouvrage

En application du décret n° 2014-935 du 20 août 2014 relatif aux formations ouvertes et à distance, la formation blended learning « DynaMOE 1 » :

- à distance : 2 jour, soit 14h notions fondamentales et vocabulaire associé.
- en présentiel : 3 jours, soit 21h de mise en application.

FORMATEUR(S)

LOPEZ DE ARECHAGA Audrey - Professionnelle Experte en Rénovation Énergétique et Neuf agréée PROMOTELEC

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Formation en blended learning - mixte présentiel et distanciel

À distance : 3 fois 1h15 (synchrone) + 10h de temps de travail personnel estimé (asynchrone)

En présentiel : 1 jour + 2 jours (21h)

Le module à distance est le prérequis utile afin de bénéficier totalement de la formation.

Un suivi sera assuré par le formateur référent par l'intermédiaire du forum, exclusivement dédié aux participants de la formation. Cet espace a été créé pour favoriser l'échange de pratique entre participants.

Pour vous accompagner, des assistances pédagogiques, techniques et administratives seront assurées par l'administrateur de la plateforme e-learning MAJEEC. L'administrateur délivrera un accès à la plateforme et en assurera le suivi par un tracking sur la connexion et une assistance par mail et téléphone (délai de réponse de 48h maximum : jours ouvrés).

MAJ Formation Continue 05 57 14 06 97 formation@maj-na.fr

Les journées en présentielles permettront une interaction qui renforcera les apports théoriques. Des travaux personnels seront proposés en intersession, avec correction/bilan. Des retours expérientiels viendront compléter les apports dispensés par les intervenants.

PROGRAMME

DynaMOE 1 / Distanciel 1

Démarrage du parcours: 1er Webinaire (1h15)

Test de positionnement

Les principes constructifs dans le temps (30min)

Planifier et mener une visite sur site (30min)

Répertorier les caractéristiques et les pathologies de l'existant (30min)

Coordonner un diagnostic global (30min)

QCM 1: Dresser l'état initial d'un bâtiment

Choisir un isolant -P1(30min)

Choisir un isolant –P2 (30min)
Identifier et gérer les interfaces entre parois et métiers (30min)
Connaître les systèmes énergétiques (30min)

QCM 2 : Connaître les solutions techniques performantes

Webinaire 2 (45min)

Définir le confort thermique (15min)
Préserver le confort thermique en toute saison (30min)
Prévenir le sur ou sous-dimensionnement (30min)
Prévenir l'humidité (30min)
Préserver la QAI (45min)
Préserver le confort acoustique (15min)
Connaître les objectifs énergétiques et environnementaux (30min)
Comprendre la nécessité d'une approche coordonnée (45min)

QCM 3: Identifier et maîtriser les désordres liés à une rénovation

DynaMOE 1 / Présentiel 1 (7h)

Matin :

Introduction : Retour du distanciel
Rappel du cadre réglementaire
Répertorier les caractéristiques et les pathologies de l'existant
Etablir des pistes d'actions (1er temps)

Après-midi :

Etablir des pistes d'actions (2ème et 3ème temps)
Identifier et gérer les interfaces
Conclusion

DynaMOE 1 / Distanciel 2

Connaître et choisir un logiciel de calcul (30min)
Connaître les aides financières mobilisables (30min)

Webinaire 3 (1h)

Elaborer, adapter et visualiser des choix de travaux (1h30)
Programmer des travaux de rénovation (30min)

QCM 4: Connaître et choisir les outils adéquats / Proposer et mettre en œuvre des travaux de rénovation

DynaMOE 1 / Présentiel 2 (7h)

Matin :

Introduction : Retour du distanciel
Connaître et choisir un logiciel de calcul
Elaborer, adapter et visualiser des choix de travaux

Après-midi :

Intégrer l'ingénierie financière
Optimiser et ordonnancer les travaux de rénovation
Séquencer la rénovation par étapes
Conclusion

DynaMOE 1 / Présentiel 3 (7h)

Matin :

Introduction
Réussir la visite d'audit
Connaître son client

Après-midi :

Présenter les solutions de travaux
Promouvoir un accompagnement
Conclusion du parcours

Un architecte est automatique « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE).

La mention "RGE" ("Reconnu Garant de l'Environnement") vise à identifier les professionnels réalisant des prestations intellectuelles en faveur de la performance énergétique des bâtiments et des installations d'énergies renouvelables.

Les architectes formés aux modules FEEBAT DynaMOE, sont aptes à réaliser les audits énergétiques et deviennent éligibles au Crédit d'impôt transition

énergétique (CITE).

Si un architecte veut être référencé et pouvoir réaliser des audits énergétiques, il doit transmettre les attestations de formation aux modules FEEBAT DynaMOE à la plateforme de l'ordre des architectes.